

Appel à manifestation d'intérêt « stages de M2 » de l'Insmi pour l'année 2023

Objectifs : financer ou cofinancer des stages de M2 dans les unités mixtes ou les fédérations de l'Insmi. Les DU feront remonter les dossiers à l'Insmi, avec un classement argumenté. L'Insmi effectuera un arbitrage global, avec en particulier une attention à la parité. Les stages longs seront privilégiés.

Critères d'éligibilité : durée du stage supérieure à 3 mois

Rémunération : basée sur la gratification de stage minimale

Date limite : 3 février 2023 (midi heure de Paris)

Contenu du dossier :

- description du projet de stage, y compris une possible poursuite en thèse
- court CV du candidat ou de la candidate détaillant le parcours académique
- justification de la demande de financement, y compris en cas de cofinancement